

## BULLETIN D'ADHESION 2020

NB : une cotisation réglée en cours d'année couvre la période du 1er janvier au 31 décembre ;  
une cotisation réglée au cours des deux derniers mois de l'année, couvre l'année en cours et la suivante.

\* **Champ obligatoire**

Mme/Mr (prénom, nom) \* : .....

fonction : .....

société \* : .....

adresse \* : .....

.....

E-mail \* : .....

### Je souhaite devenir membre de l'Institut de la Sociodynamique :

au titre de personne physique\*      montant de la cotisation choisi\*\* = ..... Euros

au titre d'entreprise\*      montant de la cotisation choisi\*\* = ..... Euros

\* ce choix est exclusif : on ne peut être membre en tant que personne physique et en tant qu'entreprise

\*\* voir page suivante les montants de cotisation proposés

### Je choisis le type de règlement suivant :

par virement bancaire IBAN : FR48 3000 2076 4100 0007 0632 W64/ BIC : CRLYFRPP  
Titulaire : L'Institut de la Sociodynamique Chez Homa - 6 Rue Thénard / 75005 PARIS

par carte bancaire, en ligne via le site [www.institutdelasociodynamique.com](http://www.institutdelasociodynamique.com)

par chèque libellé à l'ordre de l'Institut de la Sociodynamique et renvoyer à  
L'Institut de la Sociodynamique / Chez Homa - 6 Rue Thénard / 75005 PARIS

## Conditions d'adhésion à l'Institut de la Sociodynamique

L'Institut de la Sociodynamique se compose deux collèges :

- ✓ le collège des personnes physiques regroupant les membres adhérents à titre personnel (praticiens de la sociodynamique, personnalités, chercheurs, étudiants)
- ✓ le collège des personnes morales regroupant des entreprises, des universités, des organisations publiques ou privées, des cabinets de conseil

PERSONNES PHYSIQUES	
La cotisation ouvre droit à	
<ul style="list-style-type: none"><li>• un tarif réduit (50%) pour les conférences-petits-déjeuners</li><li>• s'inscrire aux formations payantes réservées aux adhérents (100€ la demi-journée)</li><li>• au fonds documentaire de l'ISD en accès sur le site (pdf)</li></ul>	
Cotisation libre	A partir de 101 euros
Cotisation de soutien	100 euros
Cotisation de base	50 euros
PERSONNES MORALES	
La cotisation ouvre droit à la participation gratuite de 5 personnes à toutes les activités de l'ISD (en dehors de l'évènement tous les 2 ans et des formations à la Sociodynamique).	
Cotisation libre	A partir de 2001 euros
Cotisation de soutien	2000 euros
Cotisation de base	1000 euros

Être adhérent à l'Association suppose de contribuer à son développement :

- ✓ Participer aux activités de l'ISD et en proposer de nouvelles (sujets de petits-déjeuners par exemple)
- ✓ Être partie prenante de l'identification, l'élaboration ou la diffusion de contenus
- ✓ Collaborer à la construction du Campus de l'Innovation Managériale®